

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°17 du 12 avril 2013

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 12 janvier 2010 portant institution de régies de recettes et d'avances auprès d'organismes relevant de l'état-major de la marine.

Du 3 décembre 2012

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES.

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 12 janvier 2010 portant institution de régies de recettes et d'avances auprès d'organismes relevant de l'état-major de la marine.

Du 3 décembre 2012

NOR D E F F 1 2 4 1 1 3 7 A

Texte modifié :

À compter du 1er janvier 2013 : Arrêté du 12 janvier 2010 (JO n° 19 du 23 janvier 2010, texte n° 35 ; signalé au BOC 7/2010 ; BOEM 410.6.1) modifié.

Référence de publication : JO n° 286 du 8 décembre 2012, texte n° 20 ; signalé au BOC 17/2013.

Note de la CPBO : Le présent texte n'est pas inséré *in extenso* dans la base de données.

Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique « Référence de publication » ci-dessus.